

# Madrid et Rabat haussent le ton contre les migrants irréguliers

*Arrêtés à Mellilia, 400 Camerounais et Maliens embarqués vers l'Espagne en vue de leur expulsion*

L'Espagne et le Maroc sont-ils en train de durcir davantage le ton envers les migrants irréguliers ? A quelques jours de la décision des autorités de Rabat d'expulser 37 personnes vers leurs pays d'origine, c'est au tour de Madrid de leur emboîter le pas. Selon l'Association Lumière sur l'émigration clandestine au Maghreb (ALEC-MA), 400 personnes de nationalité camerounaise et malienne installées dans un camp pour immigrés à Mellilia auraient été embarquées vers l'Espagne en vue d'être expulsées vers leurs pays d'origine.

Cette opération s'est déroulée mardi dernier vers 5h00 dans des conditions peu respectueuses des droits de l'Homme. L'ALECAM a rapporté, en effet, que ces migrants se sont vu retirer leurs cartes d'identité avant d'être menottés.

Pour certains observateurs, le durcissement de ton des autorités marocaine et espagnole traduit un changement de cap dans le traitement des dossiers de la migration irrégulière. «Décision a été prise au niveau des deux pays de renvoyer systématiquement les migrants irréguliers», nous a révélé une source sollicitant l'anonymat avant de poursuivre: «L'Espagne semble excédée par les critiques concernant le traitement de ces migrants jugé attentatoire aux droits de l'Homme».

Pourtant, certaines sources restent sceptiques face à cet éventuel refou-

lement des 400 Subsahariens. « Il est peu probable que les autorités de Madrid agissent de la sorte. En effet, les expulsions n'ont concerné jusqu'à aujourd'hui que les migrants irréguliers établis en Espagne et non ceux de Mellilia. Ceci d'autant plus que les pouvoirs publics espagnols ont souvent procédé à l'expulsion des Sénégalais, des Guinéens et des Maliens et non des Camerounais», nous a déclaré une autre source sous le sceau de l'anonymat avant de préciser qu'un « autre point d'interrogation plane sur la capacité des autorités d'expulser 400 personnes d'un seul coup. Une opération d'une telle envergure pose plusieurs problèmes d'ordre financier et logistique ».

Qui dit vrai, qui dit faux ? Personne ne sait. Cependant, tout le monde est d'accord sur le fait que l'essentiel demeure ailleurs : les mi-

grants irréguliers voulant se rendre en Europe via les frontières marocaine et espagnole risquent d'être victimes d'un «refoulement en chaîne» vers leurs pays d'origine. Cela signifie qu'ils seront renvoyés chez eux sans avoir eu la possibilité de déposer une demande d'asile ou de voir cette demande examinée dans le pays de renvoi. Une situation des plus compliquées puisque ces refoulements se font souvent en catimini. «Si les Etats détiennent certes le pouvoir de décider qui peut entrer et résider sur leur territoire, il n'en demeure pas moins que les migrants devraient jouir de certains droits dont le respect est encore mal assuré partout à travers le monde. Et du coup, on exige seulement le respect de ces droits», nous a indiqué une source associative.

**Hassan Bentaleb**